



Droit de garde et appel pour garde alterné

Par **calinda**, le **13/08/2010** à **17:20**

Bonjour,

mon fils à obtenu la garde alternée pour ses trois enfants, sa conjointe lui a annoncée qu'elle faisait appel, je voudrais savoir si , le temps que l'appel soit jugée mon fils conserve sa garde alternée ?

Deplus , les enfants ont revelés à mon fils qu'elle vivait avec un monsieur

C'est elle qui demande le divorce.

Ma belle fille à trouvée le moyen de faire perdre son emploi à mon fils , elle voudrait que mon fils renonce aux trois enfants afin de toucher des aides

Par **Marion2**, le **13/08/2010** à **19:09**

Bonjour,

Pour l'instant, votre fils doit se tenir aux termes du 1er jugement.